Installateur sanitaire

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés
Installateur sanitaire
Tuyauteurs industriels qualifiés
Monteur installation sanitaire
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment / Plombier (industriel, chauffagiste, sanitaire, ...), ouvrier non qualifié
Plombier
Plombiers et chauffagistes qualifiés
Plombiers et chauffagistes qualifiés / Installateur en sanitaire, ouvrier qualifié
Plombiers et chauffagistes qualifiés / Plombier, ouvrier qualifié
Plombiers et chauffagistes qualifiés / Plombier (couvreur, zingueur, chauffagiste, sanitaire, ...), ouvrier qualifié

Codes

- **CITP88** : 7136
- **PCS-ESE 2003** : 623a ; 623b ; 632f ; 681b
- **ROME1999** : 42212
- **FAST** : 07-06-91
- **CITP2008** : 7126

DESCRIPTIF

L'installateur d'équipements sanitaires réalise les installations de plomberie dans tous types de locaux. Il prépare, assemble, fixe et pose tous les éléments d'équipements sanitaires (baignoire, lavabo, w.-c., chauffe-eau, chauffe-bain...). Il effectue le réglage et la mise en service des installations et procède aux réparations éventuelles.
Le dépannage entre aussi dans le cadre du métier, sauf s'il concerne la production d'eau chaude sanitaire, qui est en général l'affaire de spécialistes.
Cet ouvrier travaille généralement seul, presque exclusivement sur chantier où il intervient fréquemment en même temps que d'autres professionnels du bâtiment (électriciens, maçons, plâtriers, peintres...).
Les travaux qui lui sont confiés sont aussi bien des installations neuves, dans des immeubles neufs ou anciens, que la modification d'installations existantes.
L'installateur d'équipements sanitaires est en relation avec les clients, notamment lorsqu'il effectue des travaux dans des logements habités.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

En 2006 38 085 plombiers dans le BTP. source Observatoire Prospectif des Métiers du BTP

Il s'agit principalement d'hommes.

Entreprises artisanales de chauffage-plomberie comprenant moins de 10 salariés.
Entreprises ou établissements de génie climatique d'envergure régionale ou nationale comprenant entre 11 et 50 salariés.
Entreprises d'intérim qui emploient des professionnels en renfort des entreprises du BTP.
Les entreprises de type « pisciniers », aménagements d'espaces verts, grossistes, les sociétés de distribution d'eau, services après-vente de fabricants de matériel de génie climatique.

Les plombiers chauffagistes font partie des ouvriers qualifiés du second œuvre.
Selon la DARES* on compte 130 000 plombiers chauffagistes en 2009-2011.
Comme dans les autres professions du second œuvre bâtiment : cette profession est quasi exclusivement masculine (98%).
Un poste sur deux est en CDI.
Les jeunes de moins de 30 ans représentent 19%, les 50 ans et plus représentent eux 24%.
49% travaillent le samedi.
40% exercent dans un établissement de moins de 10 salariés.

*Chiffres de la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) 2009-2011

issu du document : D. Ast. Les portraits statistiques des métiers 1982-2011 "Synthèse.Stat" décembre 2012 n°2.

Formation professionnelle :

CAP installateur sanitaire
BEP techniques des installations sanitaires et thermiques
BP équipements sanitaires

Evolution de carriere

Chef d'équipe.
Installation à son compte.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
habitation du client	contraintes liées aux caractéristiques de l'habitation		facteur accidentogène		
égouts	eau polluee eau d'egout (cf risques biologiques)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
vide sanitaire	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
cave	éclairage artificiel	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec défaut de ventilation	adapter l'aération et la ventilation			
immeuble en rénovation/construction	amiante (fibre)			SIR Suivi Individuel Renforcé (amiante)	
					recommandations HAS pour la surveillance médicale après exposition à l'amiante
		évaluer le risque amiante			
		contrôler les VLEP(amiante)			
		respecter les interdictions d'affectation (amiante)			
		prévenir le risque amiante (sous section 3)			
		prévenir le risque amiante (sous section 4)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés au risque amiante			
		former au risque amiante			
		rédiger la fiche d'exposition à l'amiante			
		traiter les déchets (amiante)			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			RG 30		
			RG 30 bis (attention : liste limitative)		
			plaque pleurale		
			plaque pleurale avec asbestose		
			mésothéliome		
			cancer broncho-pulmonaire		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	plomb (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé	
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			RG 1Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		
établissement de soins	agent biologique			contrôler l'état vaccinal des professions de santé	
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES			
		informer sur le risque infectieux			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
alternance travail géré seul ou en équipes	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
travaux urgents impromptus	travail sous contrainte de temps imposee	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aleas a gerer generant une charge mentale particuliere		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilite, imprevisibilite de la charge de travail				
astreintes et gardes	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
DEPANNER ET RENOVER LES INSTALLATIONS SANITAIRES	produits chimiques (cf produits)				
	déchets biologiques (cf produits)				
	AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGENES DES GROUPES 3 ET 4 (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé	
				SIR agents biologiques des groupes 3 et 4	
					contrôler l'état vaccinal
		prévenir le risque biologique			
		porter des EPI agents biologiques pathogènes			
		informer l'employeur et le salarié sur les risques biologiques			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	eau polluee eau d'egout (cf risques biologiques)				
	posture agenouillée				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
		Alterner autant que possible les tâches			
		informer sur la prévention des TMS			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative)		
	posture				recherche de troubles locomoteurs
		Alterner autant que possible les tâches			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur la prévention des TMS			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
déboucher les canalisations obturées					
remplacer les joints					
remplacer la robinetterie					
INSTALLER LES RESEAUX					
mettre en place les canalisations					
découper et souder au chalumeau	flamme	mettre en place la CAT devant une brûlure			
		Porter des gants appropriés à l'activité			
			brûlures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	rayonnement thermique infrarouge	--porter un écran facial			
		porter des verres filtrants			
			exposition à une chaleur artificielle excessive		
			cataracte liée aux IR		
			choriorétinite		
			brûlure de cornée		
	température chaude intérieure				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur
		isoler thermiquement les locaux			
		organiser le travail en ambiance chaude			
		limiter les durées d'exposition à la chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		conseil au salarié : porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		mettre à disposition de l'eau réfrigérée			
		informer les salariés (fortes chaleurs)			
		aérer et ventiler les locaux			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser la lutte contre l'incendie			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
REALISER UNE INSTALLATION SANITAIRE					
démonter et évacuer les installations anciennes	matériaux contenant de l'amiante MCA (cf produits)				
	plomb (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé	
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 1Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		
repérer et percer les trous nécessaires	silice (cf produits)				
couper et façonner les accessoires de tuyauteries	objets coupants	mettre à disposition une trousse d'urgence			
		former SST			
		porter des gants adaptés			
			coupure		
transporter et installer le matériel					
équiper et poser les appareils	posture				recherche de troubles locomoteurs
		Alterner autant que possible les tâches			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur la prévention des TMS			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
assembler les éléments par vissage					
contrôler l'étanchéité des installations					
installer des appareils de traitement des eaux					
raccorder à partir du tableau d'abonnés les appareils électriques	travail sous tension	Utiliser un kit travail sous tension			
		Mettre ou faire mettre les installations hors tension			
		délivrer une habilitation électrique			
			électrisation / électrocution		
changer une pompe de relevage	produits chimiques (cf produits)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	déchets biologiques (cf produits)				
	AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGENES DES GROUPES 3 ET 4 (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé	
				SIR agents biologiques des groupes 3 et 4	
					contrôler l'état vaccinal
		prévenir le risque biologique			
		porter des EPI agents biologiques pathogènes			
		informer l'employeur et le salarié sur les risques biologiques			
	eau polluee eau d'egout (cf risques biologiques)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	posture agenouillée				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
		Alterner autant que possible les tâches			
		informer sur la prévention des TMS			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative)		
	posture				recherche de troubles locomoteurs
		Alterner autant que possible les tâches			
		informer sur la prévention des TMS			
			RG 57 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
conduire un véhicule utilitaire	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé
		prévenir le risque routier			
		former les conducteurs routiers			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		utiliser des véhicules appropriés			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		respecter les temps de repos			
		ROUTIER Prévention coll du risque			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique		
	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé
		utiliser des véhicules appropriés			
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		
	posture assise				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		limiter la posture assise prolongée			
		veiller à l'ergonomie du poste			
		informer sur la prévention des TMS			
		Alterner autant que possible les tâches			
		informer sur la prévention des TMS			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			cervicalgie - Région cervico-dorsale		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			troubles veineux		
			troubles cardiovasculaires		
			arthropathies		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			RG 57 (attention : liste limitative)		

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
coupe tube					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
marteau perforateur	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au systeme main/bras superieure au seuil d'alerte				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations			
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main		
			arthrose du coude (vibrations)		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations)		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations)		
			RG 69 (attention liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
perceuse	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au systeme main/bras superieure au seuil d'alerte				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations			
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main		
			arthrose du coude (vibrations)		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations)		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations)		
			RG 69 (attention liste limitative)		
scie cloche					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chalumeau	flamme	mettre en place la CAT devant une brûlure			
		Porter des gants appropriés à l'activité			
			brûlures		
bouteille d'acétylène	acetylene	ne pas transporter les bouteilles d'acétylène couchées			
		si possible substituer les plus dangereux			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		Porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			asphyxie		
			RG 84 (attention : liste limitative)		
			explosion et éclatement d'une bouteille de gaz		
ruban téflon					
cintreuse hydraulique					
déboucheur					
meuleuse	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au systeme main/bras superieure au seuil d'alerte				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main		
			arthrose du coude (vibrations)		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations)		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations)		
			RG 69 (attention liste limitative)		
	projection d'éclats				informer sur les vaccinations
		--porter des lunettes ou une visière de protection			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			corps étranger dans la partie externe de l'oeil		
			corps étranger ou objet pénétrant dans la peau		
petit outillage manuel					
lampe à souder					
ébavureur					
lève ballon					

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PRODUITS, MATERIAUX					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
baignoire, bac à douche, cuvette de toilette, bidet, lavabo, vasque					
tuyaux, plaques de plomb, et raccords	cuivre	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
	plomb (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé	
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			RG 1Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			reprotoxique catégorie 1A		
fumees de soudage	fumee et gaz de soudage				recherche des effets sur la santé décrits
					EFR
		choisir le procédé de soudage le moins émissif			
		respecter les principes de ventilation pour le soudage			
		Porter un appareil de protection respiratoire en l'absence de ventilation adaptée			
		capter au point d'émission			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		Porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique			
			irritation des muqueuses		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			fievre des soudeurs		
			syndrôme de BROOKS		
			asthme professionnel		
			cancer broncho-pulmonaire		
			classement CIRC 1		
			intoxication accidentelle par d'autres gaz et émanations et exposition à ces produits		
chauffe-eau					
ciment	poussiere de ciment, aluminosilicate de calcium				EFR
		porter des gants adaptés			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les parties découvertes du corps			
		interdire de manipuler le ciment à mains nues			
		prévenir la mise en suspension des poussières			
		nettoyer très régulièrement le matériel manuel			
		capter au point d'émission			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			RG 8		
			irritation respiratoire		
			rhinite allergique, sans précision		
			irritation oculaire		
			dermite allergique de contact (RG 65)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
ballon d'eau chaude					
silicone pour joints	plastique thermodurcissable polyorganosiloxane	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	dermite irritante de contact		
mortier	poussiere de ciment, aluminosilicate de calcium				EFR
		porter des gants adaptés			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		limiter les parties découvertes du corps			
		interdire de manipuler le ciment à mains nues			
		prévenir la mise en suspension des poussières			
		nettoyer très régulièrement le matériel manuel			
		capter au point d'émission			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			RG 8		
			irritation respiratoire		
			rhinite allergique, sans précision		
			irritation oculaire		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
	ciment frais				surveillance de l'état cutané
		Porter des gants appropriés à l'activité			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		éviter le travail à main nue			
		nettoyer très régulièrement le matériel manuel			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les parties découvertes du corps			
		Porter des protections pour les genoux			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			RG 8		
neutralisant basique					
colle pour raccords de tuyaux					
détartrant acide	acide chlorhydrique	porter des EPI adaptés			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
matériaux contenant de l'amiante (MCA)	amiante (fibre)			SIR Suivi Individuel Renforcé (amiante)	
					recommandations HAS pour la surveillance médicale après exposition à l'amiante
		évaluer le risque amiante			
		contrôler les VLEP(amiante)			
		respecter les interdictions d'affectation (amiante)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir le risque amiante (sous section 3)			
		prévenir le risque amiante (sous section 4)			
		porter des EPI adaptés au risque amiante			
		former au risque amiante			
		rédiger la fiche d'exposition à l'amiante			
		traiter les déchets (amiante)			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			RG 30		
			RG 30 bis (attention : liste limitative)		
			plaque pleurale		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			plaque pleurale avec asbestose		
			mésothéliome		
			cancer broncho-pulmonaire		
PUBLICS					
clients (artisans et entreprises BTP)	contact avec la clientele generant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chaussures de sécurité					
gants étanches					
gants en vinyle					
gants de manutention					
combinaison ou veste et pantalon	impregnation des tenues par les produits manipules	entretenir les vêtements de travail (par l'entreprise)			
		changer fréquemment de tenue de travail			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
			majoration des risques de maladie		
lunettes de protection					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques

particuliers (Art. R. 4624-23) :

a) à l'amiante
b) aux rayonnements ionisants
c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
d) au risque hyperbare
e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont **:**

- **Tableau n°01 : Affections dues au plomb et à ses composés**
- **Tableau n°08 : Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium)**
- **Tableau n°25 : Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.**
- **Tableau n°30 : Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°30BIS : Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°46 : Mycoses cutanées (! liste limitative)**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (liste limitative)**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes**
- **Tableau n°79 : Lésions chroniques du ménisque**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

4.**Statistiques accidents du travail (année 2010) :**

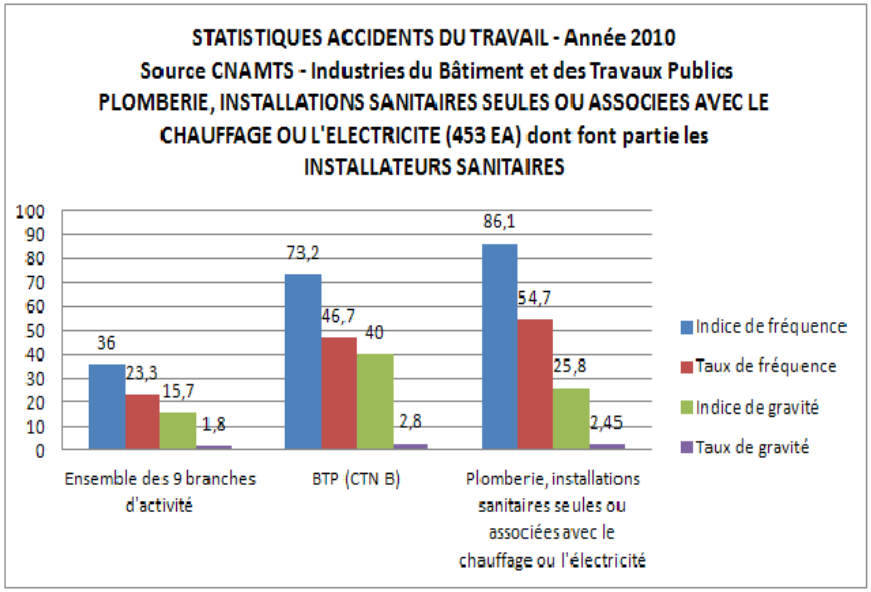
STATISTIQUES ACCIDENTS DU TRAVAIL - Année 2010
Source CNAMTS - Industries du Bâtiment et des Travaux Publics
PLOMBERIE, INSTALLATIONS SANITAIRES SEULES OU ASSOCIEES AVEC LE CHAUFFAGE OU L'ELECTRICITE (453 EA) dont font partie les INSTALLATEURS SANITAIRES
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
36
23,3
15,7
1,8
73,2
46,7
40
2,8
86,1
54,7
25,8
2,45
Ensemble des 9 branches d'activité
BTP (CTN B)
Plomberie, installations sanitaires seules ou associées avec le chauffage ou l'électricité
Indice de fréquence
Taux de fréquence
Indice de gravité
Taux de gravité

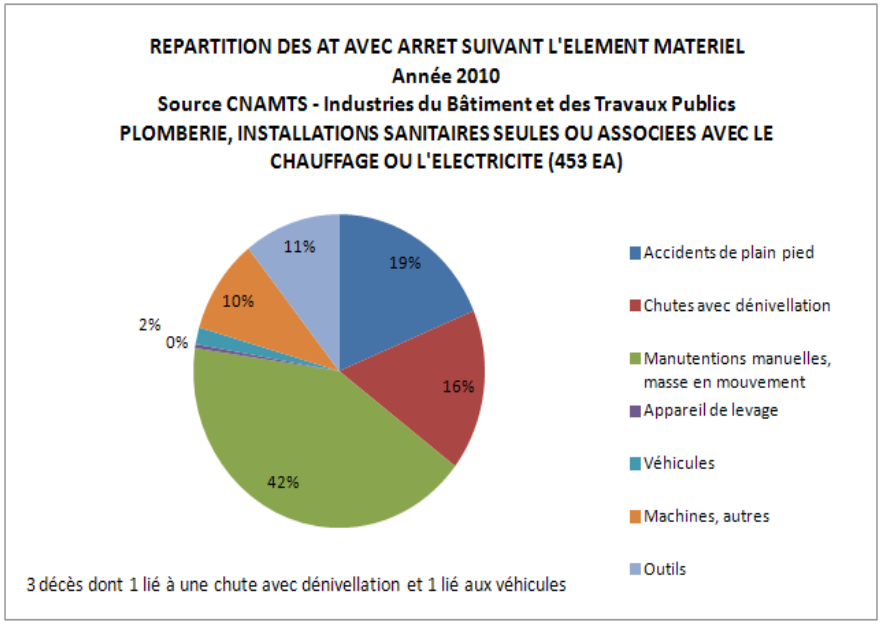

Caractéristiques exceptionnelles

Le plombier est amené à effectuer des interventions chez des locataires qui ne réservent pas toujours un très bon accueil, car ils ne sont pas à l'origine de la demande .

Glossaire métier

- VMC
- Brasage
- Sertissage
- Cintrage
- Zinguerie

Conclusions

Les nuisances principales de cette profession sont liées aux contraintes posturales et au port de charges; elles sont parfois méconnues car les moyens de levage ne peuvent pas toujours

être utilisés. Le plombier peut aussi être confronté lors d'opération de rénovation et de maintenance à des risques chimiques (acide, plomb, amiante...)

Règlementation

en cours de saisie

Références bibliographiques

BAUD J-P, SANDRES G. Les conséquences d'une projection d'eaux usées. Prévention BTP 2009;n°114:pp.3-4.
CRAM. Plombiers-chauffagistes. Guide d'évaluation des risques. Nantes;2006. 20 pages.
INRS. Des plombiers confrontés au risque électrique. Travail & Sécurité 2002. 1 page.
INRS. Plombiers- chauffagiste. Fiche métier amiante 2006. ED 4270. 4 pages.
MOLLIET-SABET M, BOHEME G, COLOMB M, LAMBERT C, LAPLANCHE P, SANGLARD A. Recherche des risques professionnelles chez 80 plombiers zingueurs chauffagistes : des pistes pour la prévention. Revue de médecine du travail 1993;n°20,(4):pp.221-223.
MOUTTEI P. Le bouchon projectile. Prévention BTP 2007;n°95:pp.31-32.

ADRESSES UTILES

Groupement National Multidisciplinaire de Santé au Travail dans le BTP
6-14, rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16
Tél : 01 40 69 53 77 ; courrier@gnmstbtp.org

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 46 09 27 00 ; www.oppbtp.fr

Comité Central de Coordination pour l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics
19 rue du Père Corentin
75680 Paris
Tél : 01 40 64 26 00 ; www.ccca-btp.fr

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2 rue Béranger
75140 Paris
Tél : 01 53 60 50 00 ; www.capeb.fr

Fédération Française du Bâtiment
33 avenue Kléber
75784 Paris
Tél : 01 40 69 51 00 ; www.ffbatiment.fr

Fiche métier FMP issue de la **FMP Installateur sanitaire** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**